

Votre fidélité récompensée !

Parce que votre fidélité nous tient à cœur, Eurofil a créé le Club Fidélité.

Club Fidélité

Découvrons ensemble vos privilèges⁽¹⁾ :

EN AUTO :

+
1 AN

Dès 1 an de fidélité sans sinistre sur votre contrat d'Assurance Auto, vous bénéficiez d'une réduction de 10% sur la franchise "Dommages"⁽¹⁾. Par la suite, chaque nouvelle année d'assurance⁽²⁾ sans sinistre vous permet d'obtenir 10% de réduction supplémentaire de votre franchise "Dommages". Ainsi, lors d'un premier sinistre survenant plus de 5 ans après votre souscription chez Eurofil, vous pouvez bénéficier d'une réduction de 50% du montant de votre franchise "Dommages".

+
3 ANS

Après 3 ans de fidélité sur votre contrat d'Assurance Auto, si vous changez de voiture et que vous l'assurez chez Eurofil, nous vous offrons une réduction de 10% sur le montant de la cotisation⁽³⁾ de votre nouveau véhicule. De plus, le niveau de la réduction de franchise "Dommages" que vous avez atteint est automatiquement reporté sur votre nouvelle voiture.

+
5 ANS

Après 5 ans de fidélité sur votre contrat d'Assurance Auto, si vous changez de voiture et que vous l'assurez chez Eurofil, votre réduction de franchise "Dommages" en cours est doublée pour ce nouveau véhicule (dans la limite du montant de votre franchise "Dommages").

EN HABITATION :

+
5 ANS

Après 5 ans de fidélité sans sinistre en Assurance Habitation, nous vous offrons la franchise contractuelle lors de votre 1^{er} sinistre.

Pour plus d'informations, contactez-nous au : **02 36 16 80 44**

Du lundi au vendredi de 8h 45 à 12h et de 14h à 20h. Le samedi de 9h à 17h.

(1) Hors franchises légale, majorées ou conducteur novice mentionnées dans les Conditions personnelles de votre contrat et sauf contrats avec option sans franchise. (2) On entend, par année d'assurance, la période de 12 mois qui s'écoule entre deux échéances principales telles que définies dans les Conditions générales de votre contrat. (3) Hors garanties Assistance, Protection juridique, Défense Pénale et Recours suite à Accident et packs optionnels.

Plus de contrats,

plus d'avantages !

Avec Eurofil bénéficiez d'avantages tarifaires
en fonction du nombre de contrats souscrits. Toute nouvelle souscription
supplémentaire s'additionne aux contrats déjà en cours et
permet de **bénéficier de nouvelles économies** :

Avantage MULTI-CONTRATS

En regroupant vos contrats chez Eurofil,
vous pouvez bénéficier CHAQUE ANNEE à
votre échéance principale de l'économie
suivante sur l'une de vos primes :

30 €	pour 2 contrats en cours
45 €	pour 3 contrats en cours
60 €	pour 4 contrats en cours et plus

Avantage NOUVEAU CONTRAT AUTO OU HABITATION

A la prise d'effet d'un ou plusieurs
nouveau(x) contrat(s) supplémentaire(s),
vous pouvez bénéficier de l'économie
suivante sur l'une de vos primes ⁽¹⁾ :

15 €	pour 1 nouveau contrat
30 €	pour 2 nouveaux contrats
45 €	pour 3 nouveaux contrats et plus

**Ces 2 avantages tarifaires vous seront accordés pour des contrats
souscrits sous une même référence personnelle⁽²⁾.**

Exemple :

La voiture de M. Durand est assurée chez Eurofil depuis le 1^{er} novembre 2010. Il souscrit ensuite un contrat d'Assurance Habitation à effet du 1^{er} juin 2011 pour son appartement. M. Durand bénéficie donc :

- à la prise d'effet de son contrat Habitation, d'une réduction "Nouveau contrat" de 15 € pour la souscription de son 2^{ème} contrat,
- chaque année à son échéance principale au 1^{er} novembre, d'une réduction "Multi-contrats" de 30 € pour ses 2 contrats en cours chez Eurofil sous la même référence personnelle.

(1) A condition que la date d'effet de ce(s) nouveau(x) contrat(s) soit de plus de 3 mois antérieure à votre échéance principale.
(2) Peuvent être regroupés sous une même référence personnelle les contrats ayant le même souscripteur, la même date d'échéance principale, le même mode de paiement et de fractionnement ainsi que la même domiciliation bancaire. Les contrats pris en compte sont les contrats d'assurance Eurofil : Automobile, Habitation, Protection Familiale Accident-Garantie des Accidents de la Vie.